

Préjudice
d'anxiété :
réunion
à St-Avold

Les mineurs retraités qui ont travaillé dans les puits, les usines et les ateliers de Moselle-Est ont été exposés à des produits c a n c é r o g è n e s . Aujourd'hui, la CFDT mineurs incite les anciens des HBL, non malades, à engagé une procédure prud'homale contre leur ex-employeur sur le préjudice d'anxiété, afin d'obtenir une indemnité réparant la peur de tomber malade. Une réunion publique d'information, en présence d'avocats spécialistes de la sécurité au travail, aura lieu ce mardi, à 14 h 30, à la salle de l'Agora à Saint-Avold, et plus à la sallle des congrès

 Syndicat National des Mineurs	Procédure prud'homale Exposition professionnelle à des cancérogènes <u>FICHE DE RENSEIGNEMENTS</u>	   
--	--	--

Principaux cancérogènes auxquels j'ai été exposé durant ma carrière aux HBL

(Encerclez-les)

Amiante	Silice	Poussières de fer et d'oxyde de fer
Huiles minérales non raffinées : anciennes huiles hydrauliques et anciennes huiles moteurs et réducteurs	Huiles de vidanges cambouis graisses sales	Goudrons brais bitumes
Créosote (traverses)	Huiles compound(KO) et Peintures aux brais (Téalac)	Fumées de tir
Huiles de coupe : tours, fraiseuses, perçage et Machines-outils.	Echappements Diesels	Fumées et gaz de four, de chaudière, de braséros
Formaldéhyde : Mariflex, Isomouss	Benzène : solvants, carburants, peintures, dégraissants d'atelier, travail en cokerie.	Poussières de bois
Trichloréthylène	Perchloréthylène	Méthylène
Rayonnements ionisants : rayons X rayons gammas	Champs électromagnétiques	Travail en cokerie
Travail de nuit	Pyralène	Métaux cancérogènes : Chrome 6, cadmium, tungstène
Autres cancérogènes, précisez :		

Nombre total de cancérogènes auxquels j'ai été exposé :